

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1204

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 9, après les mots « en présence de », substituer au mot :

« l' »,

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.